

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET	3
<u>TITRE 1 - ÉTAT DES LIEUX - BILAN</u>	5
1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'AMENAGEMENT	5
1.1.1 DESIGNATION, SITUATION ET PERIODE D'AMENAGEMENT	5
1.1.2 FONCIER – SURFACES – CONCESSIONS	6
1.1.3 LA FORET DANS SON TERRITOIRE : FONCTIONS PRINCIPALES	7
1.2 CONDITIONS NATURELLES ET PEUPELEMENTS FORESTIERS	8
1.2.1 DESCRIPTION DU MILIEU NATUREL	8
1.2.2 DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS	9
1.3 ANALYSE DES FONCTIONS PRINCIPALES DE LA FORET	15
1.3.1 PRODUCTION LIGNEUSE	15
1.3.2 FONCTION ECOLOGIQUE.....	17
1.3.3 FONCTION SOCIALE (PAYSAGE, ACCUEIL, RESSOURCE EN EAU).....	19
1.3.4 PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	19
<u>TITRE 2 - PROPOSITIONS DE GESTION : OBJECTIFS PRINCIPAUX CHOIX, PROGRAMME D' ACTIONS</u>	20
2.1 SYNTHESE ET DEFINITION DES OBJECTIFS DE GESTION	20
2.2 TRAITEMENTS, ESSENCES OBJECTIFS, CRITERES D'EXPLOITABILITE	21
2.2.1 TRAITEMENTS RETENUS	21
2.2.2 ESSENCES OBJECTIFS ET CRITERES D'EXPLOITABILITE	21
2.3 OBJECTIFS DE RENOUVELLEMENT	22
2.3.1 FUTAIE REGULIERE ET FUTAIE PAR PARQUETS : FORETS OU PARTIES DE FORETS A SUIVI.....	22
SURFACIQUE DU RENOUVELLEMENT	22
2.4 CLASSEMENT DES UNITES DE GESTION	25
2.4.1 CLASSEMENT DES UNITES DE GESTION SURFACIQUES	25
2.5 PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA PERIODE 2012-2031	28
2.5.1 PROGRAMME D' ACTIONS FONCIER - CONCESSIONS	28
2.5.2 PROGRAMME D' ACTIONS PRODUCTION LIGNEUSE	28
2.5.3 PROGRAMME D' ACTIONS FONCTION ECOLOGIQUE.....	38
2.5.4 PROGRAMME D' ACTIONS FONCTIONS SOCIALES DE LA FORET	39
2.5.5 PROGRAMME D' ACTIONS PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS	40
2.5.6 PROGRAMME D' ACTIONS MENACES PESANT SUR LA FORET	41
2.5.7 PROGRAMME D' ACTIONS ACTIONS DIVERSES.....	41

2.5.8 COMPATIBILITE AVEC NATURA 2000.....	41
2.5.9 COMPATIBILITE AVEC LES AUTRES REGLEMENTATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L11 DU CODE FORESTIER	42

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

1) Présentation de la forêt

- Situation

La forêt domaniale de Laverigny, d'une contenance totale de 233,48 ha, est située dans le département de l'Aisne, à quatre kilomètres au sud-est de LAON. Elle est incluse dans la région forestière du Soissonnais. La maison forestière attenante à la forêt a été vendue, la pâture réintégrera la forêt.

- Potentialités sylvicoles

La forêt comprend trois types de stations. Deux d'entre elles, riches à moyennement riches, se caractérisent par une hydromorphie limitante dans un cas (potentiel de Pin sylvestre et chêne sessile), non limitante dans l'autre cas (potentiel de chêne pédonculé). Le troisième type de station est quant à lui caractérisé par un sol calcaire moyennement profond à potentiel Hêtre et Erable sycomore.

Le climat est de type océanique avec influence continentale. Une réserve est émise sur le devenir du chêne pédonculé et du hêtre du fait de l'évolution du climat.

- Biodiversité

La forêt est incluse dans une ZNIEFF de type1: 02 LAN114: Marais des Pâtures à Parfondru et forêt de Laverigny et dans le périmètre de Natura 2000: du site d'importance communautaire FR2200395 "Collines du Laonnois Oriental" où seules deux parcelles sont concernées.

- Etat des peuplements forestiers

Les peuplements sont composés majoritairement de futaies feuillue et résineuse. Les peuplements résineux subissent des attaques de scolytes (épicéa), de rouille (pin weymouth), ou dépérissent (sapin de Vancouver). C'est un forêt à dominante Bois Moyens, la catégorie de Gros Bois est peu présente (14% de la surface).

2) Bilan de l'aménagement précédent

L'aménagement précédent courrait sur une période de 15 ans de 1997 à 2011. Le renouvellement prévu était de 21,87 ha (soit 1,5 ha/an). Il portait sur la récolte de peupliers mûrs (3,20 ha) sur des surfaces réduites qui n'ont pas toutes été replantées. Les parcelles prévues en régénération naturelle de pin sylvestre n'ont pas été terminées. Seuls 6,47 ha seront replantés en pin sylvestre en début de cet aménagement; 9,84 ha de futaie de chêne et pin sylvestre réintégreront le groupe d'amélioration et 0,74 ha seront classées en Hors sylviculture. Seuls 2,86 ha sont régénérés, soit 13% de la surface prévue.

3) Principaux choix retenus pour la gestion future

- Objectifs et traitements sylvicoles

Les objectifs retenus sont la production de bois d'oeuvre feuillus et résineux de qualité tout en assurant la protection générale des paysages et des milieux et le traitement retenu est la futaie régulière sur 230,85 ha; 2,63 ha classé en Hors Sylviculture.

- Effort de renouvellement

29,80 ha feront partie du groupe de régénération à entamer et à terminer composé des peuplements atteints par les insectes, les maladies ou le dépérissement; des peuplements résineux qui ont atteint ou qui auront atteint le diamètre optimum et des peuplements de frêne à Gros Bois, soit 1,5 ha/an. Le rythme de renouvellement est donc maintenu.;

12,32 ha feront partie du groupe de régénération à entamer et à finir sur le prochain aménagement.

188,73 ha seront classés en amélioration, dont 175,96 ha à des rotations comprises entre 6 et 11 ans.

Le reste sera classé en Hors Sylviculture sur 2,63 ha.

- Accueil du public

Bien que proche d'une ville, la fréquentation reste locale.

- Protections des sols

Des cloisonnements d'exploitation seront installés dans les parcelles sensibles à très sensibles au tassement.

- Biodiversité

Maintenir des arbres morts ou à cavités

Favoriser le mélange des essences

Maintenir de lisières diversifiées

Préserver le site classé en Natura 2000

Préserver la mare présentant un intérêt écologique (parcelle 27)

4) Conclusion

L'analyse de la forêt montre qu'elle est jeune, une grande partie des peuplements présente des Bois Moyens feuillus et résineux. Les peuplements feuillus sont en bon état sanitaire; les peuplements résineux sont attaqués par les scolytes (épicéas), la rouille (pin weymouth) ou dépérissent (sapin de Vancouver). Le pin sylvestre, le douglas et le pin laricio ont un bon état sanitaire. Les mesures prises respectent les engagements de l'Etat du Grenelle de l'Environnement. La récolte prévue (7,1 m3/ha/an) est supérieure de plus de 25% à celle du passé (5,0 m3/ha/an) tout en préservant les sites d'intérêt écologique réglementaire (N 2000) et plus marginaux (mare forestière).

TITRE 1 - ÉTAT DES LIEUX - BILAN

1.1 Présentation générale de l'aménagement

1.1.1 Désignation, situation et période d'aménagement

- **Propriétaire de la forêt**

La forêt domaniale de LAVERGNY est propriété de l'Etat.

- **Dénomination - Localisation**

Situation administrative	
Aménagement de forêt	<i>domaniale</i>
De ...	LAVERGNY
Numéro du ou des départements de situation	02
N° ONF de la région nationale IFN de référence	029 - Soissonnais.
DRA de référence	Picardie : juin 2006

Département	AISNE	Surface cadastrale
Commune de situation de la forêt	PARFONDRU	233,48 25 ha

- **Période d'application de l'aménagement : 2012 - 2031 soit 20 ans**

La consultation de la commune de situation est mentionné en annexe 10

- **Forêts aménagées**

Détail des forêts aménagées (Au moins 1ère ligne, plusieurs si forêts groupées ou fusion)			Dernier aménagement		
Dénomination	identifiant national forêt	surface cadastrale	date arrêté	début	échéance
Forêt domaniale de LAVERGNY	LAVERGNY	233,48 25	28/04/1997	1997	2011

Carte de situation: annexe 1.

1.1.2 Foncier – Surfaces – Concessions

- **Tableau des surfaces de l'aménagement**

Surface cadastrale	233,48 25 ha
Surface retenue pour la gestion	233,48 ha
Surface boisée en début d'aménagement	230.85 ha
Surface en sylviculture	230,85 ha

La surface retenue pour la gestion correspond à la surface cadastrale de la forêt, tenant compte par la partie vendue récemment (maison forestière).

La surface boisée équivaut à la surface de la forêt dont a été retirée la surface de 2,63 ha de la partie Hors Sylviculture. La surface des coupes rases dans les parcelles 41 et 42 d'une surface de 6,47 ha étant seulement momentanément déboisées n'ont pas été enlevées à la surface boisée.

La surface Hors Sylviculture correspond à :

- l'ex-terrain de service de la MF de Laverigny en parcelle 21 pour 0,99 ha,
- la mare située en parcelle 27 pour 0,33 ha,
- la culture à gibier située en parcelle 33 pour 0,57 ha,
- les zones humides en parcelles 41 et 42 pour 0,74 ha soit un total de: 2,63 ha.

- **Procès-verbaux de délimitation et de bornage**

Périmètre concerné	Date	Lieu d'archivage
Forêt domaniale de LAVERGNY - 12 km environ	Clos le 30 juin 1844	Inconnu

- **Origine de la propriété forestière**

La forêt de LAVERGNY faisait jadis partie d'un domaine appartenant à l'Abbaye de Saint Martin (LAON). Celle ci la donna à l'Abbaye de Signy au XIIème siècle qui la conserva jusqu'à la Révolution, et plus précisément jusqu'en 1790 date de la suppression des Ordres religieux.

- **Parcellaire forestier**

Le parcellaire forestier n'est que légèrement modifié. Les pointes de la parcelle 12 et de la parcelle 41 située au nord de la laie de Laverigny sont rattachées respectivement à la parcelle 13 et à la parcelle 40. A ces modifications, il faut ajouter la réintégration de la pâture de la maison forestière à la gestion courante. Cette partie est jointe à la parcelle 21.

Tableau des parcelles cadastrales et des parcelles forestières: Annexe n°2

Carte du parcellaire et de la desserte: annexe n°2 bis

- **Concessions**

Il n'existe pas de concession sur la forêt de LAVERGNY.

Par contre nous avons la présence d'une servitude de passage pour accéder à la pâture au lieu-dit "l'Enclave" situé près des parcelles 22 à 25. L'accès par l'agriculteur se fait par la route forestière.

1.1.3 La forêt dans son territoire : fonctions principales

- **Classements des surfaces par fonction principale**

Répartition des surfaces par fonction	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				Surface totale retenue pour la gestion
Fonction principale	enjeu sans objet	enjeu local	enjeu moyen*	enjeu fort	
Production ligneuse	3		94 ha	136 ha	233 ha
Fonction écologique			233 ha		233 ha
Fonction sociale (paysage, accueil, ressource en eau potable)		223 ha	10 ha		233 ha
Protection contre les risques naturels	233 ha				233 ha

- La production ligneuse est classée en enjeu fort pour les trois quart de la forêt avec une production estimée à plus de 6 m3/ha/an. Le reste est classé en enjeu moyen.

- La fonction écologique est à enjeu reconnu, la forêt étant située dans une ZNIEFF de type 1 avec la présence d'un site Natura 2000 (DOCOB validé au 1/12/09).

- La fonction sociale est classée pour 10 ha en enjeu reconnu, pour le paysage. Les parcelles 23, 24, 25 partie, sont visibles de la RN 44. Le surplus est classé en enjeu local.

- La fonction protection contre les risques est classée en enjeu nul.

Carte des enjeux de production: annexe n°3

Carte des enjeux écologiques: annexe n°4

Carte des enjeux fonction sociale - Paysages: annexe n°5

- **Eléments forts imposant des mesures particulières**

Eléments forts qui imposent des mesures particulières	surface concernée	Explications succinctes
Menaces		
- Problèmes sanitaires graves	15 ha	Scolytes sur épicéas, sur pin weymouth; dépérissement sur Sapin de Vancouver.
- Déséquilibre grande faune / flore		néant
- Incendies	65 ha	Possibles dans les parcelles à végétation à molinie ou fougère aigle.
- Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion		néant
- Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	14 ha	Place de l'épicéa
Autres éléments		
- Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois		
- Sensibilité des sols au tassement : sites toujours très sensibles	222 ha	
- Protection des eaux de surface (ripisylves, cours d'eau)		Respect du ru de Laverigny sur 1850 ml pour sa partie en forêt; ru entretenu par le syndicat de curage de l'Ardon.
- Protection du patrimoine culturel ou mémoriel		
- Peuplements classés matériel forestier de reproduction		
- Importance économique de la chasse	233 ha	
- Dispositifs de recherche		

Démarches de territoires

Sans objet

1.2 Conditions naturelles et peuplements forestiers

1.2.1 Description du milieu naturel

A - Topographie et hydrographie

La forêt domaniale de Laverigny se rattache à l'extrémité occidentale du plateau formant la Champagne crayeuse. Le relief est très peu marqué. Les altitudes extrêmes varient de 71 à 79 m. Un petit ruisseau, affluent de l'Ardon, prend sa source au sud de la forêt dans les pâtures marécageuses de Parfondru et porte le nom de ru de Laverigny ou ru du Marais. Il traverse la forêt sur une longueur de 1700 m environ. Une dizaine de kilomètres de fossés se connecte à ce ru, fossés créés aux XIX^{ème} siècle dans le canton marécageux des "Places Vagues". Le syndicat de curage des Vallées de l'Ardon et de la moyenne Ailette entretient le ru depuis 1971.

B - Conditions stationnelles

• Climat

Le climat est de type océanique avec des influences continentales. Les données climatiques fournies ci-après proviennent de la station d'Aulnois-sous-Laon située à environ 10 km du centre de la forêt. Les moyennes annuelles sont relevées sur 10 ans (1995-2004).

♦ Températures

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Année
Températures moyennes (en °C)	3,6	4,4	7,7	9,1	13,5	15,6	18,5	18,7	14,6	11	6,3	3,9	10,6
Nombre de jours de gelée	15,8	13,6	7,1	5,2	0,2	0	0	0	0	2,5	9,1	14,2	67,7

Les gelées tardives sont à craindre jusqu'au mois de mai, voire début juin.

♦ Précipitations

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Année
Précipitations (en mm)	58,8	45,8	45,6	59,6	49,4	63,7	40	49,4	46,7	56,1	56,1	72,3	643,5

Le total des précipitations annuelles (643,5 mm), apports d'eau par dépôts (rosée, brouillard...) non compris, est sensiblement inférieur à la moyenne de l'Aisne médiane qui se situe à 700 mm.

Les précipitations sont assez bien réparties sur l'ensemble de l'année, avec un minimum mensuel de 40 mm en juillet.

♦ Indice d'Aridité de De Martonne

Il est donné par la formule $I = P / (T + 10)$

Avec : P = précipitations annuelles en mm et T = température moyenne annuelle.

$$P_{mm} / (T^{\circ}C + 10) = 644 / (10,6 + 10) = 31$$

Soit une valeur correspondant à des conditions climatiques favorables aux essences feuillues.

- **Géologie**

La forêt est assise sur des formations du Cretacé (Senonien) constituées par des affleurements de craie à Belemnites. Ces formations sont recouvertes de sables limoneux, et / ou d'alluvions anciennes et modernes, et/ou de colluvions de fond de vallée.

- **Unités stationnelles**

Unité stationnelle		Surface		Potentialité	Essences conseillées
Code	Libellé	ha	%		
DRA1	Sols sur argiles moyennement drainées	48,87	20,9	Elevée	Chêne pédonculé, frêne, hêtre, érable sycomore, merisier
DRA2	Sols à gley profond sur formations sableuses ou sablo-argileuses	12,63	5,4	Moyenne	Chêne pédonculé, aulne, frêne
DRA4	Sols bruns calcaires ou calciques développés sur substrat calcaire moyennement profond	10,89	4,7	Intermédiaire	Hêtre, érable sycomore, frêne
DRA5	Sols bruns à sols lessivés sur sables argileux non hydromorphes, non podzolisés	79,90	34,2	Elevée	Chêne sessile, hêtre, châtaignier, frêne, merisier
DRA6	Sols hydromorphes sur sable argileux	81,19	34,8	Intermédiaire	Pin sylvestre, chêne sessile
	total	233,48	100		

Carte des stations (et des essences objectif) : annexe n°6.

1.2.2 Description des peuplements forestiers

A - Essences et types de peuplements rencontrés sur la forêt

Essences présentes:

Le chêne pédonculé est l'essence principale de la futaie.

Le chêne sessile, le hêtre sont très peu présents.

Le frêne est souvent en mélange avec le chêne pédonculé où localement, il prend la place de celui-ci.

Le peuplier issu de plantation est généralement peu poussant, sa surface diminue.

Les autres feuillus tels le bouleau, le charme, l'érable sycomore, le tilleul, l'aulne ont colonisé les vides laissés par les essences principales.

Les peuplements de résineux sont tous issus de régénérations artificielles des aménagements précédents. Pour les peuplements les plus anciens de pin sylvestre, en grande majorité, la régénération a été acquise par régénérations naturelles successives de peuplements installés artificiellement à partir de 1808. Le pin sylvestre occupe une place prépondérante suivi de l'épicéa. Les autres résineux ont été plantés par parquets ou par parcelles entières. Parmi ceux-ci, on trouve le pin weymouth, le sapin de Vancouver, le douglas, le pin laricio.

Etat sanitaire:

Pour les feuillus, l'état sanitaire est dans l'ensemble bon. Toutefois, le frêne sera à surveiller suite à la nouvelle maladie (*Chalara fraxinea*) et suivant son évolution, sa place sur cette forêt.

Pour les résineux, les problèmes sanitaires sont plus importants.

- Le pin sylvestre, le douglas, le pin laricio, ont un bon état sanitaire.

Il en est tout autre pour:

- Le pin weymouth fait l'objet d'attaque de la rouille provoquant des dégâts conséquents. Cette essence fera l'objet de coupe systématique lors des coupes d'amélioration.

- L'épicéa fait l'objet d'attaques de scolytes pied à pied ou par taches d'importances variables. Certains peuplements seront programmés dans le prochain groupe de régénération.

- Depuis quelques années, le sapin de Vancouver fait l'objet de dépérissement, mais se régénère très bien. Le peuplement arrive à maturité et sera dans le prochain groupe de régénération.

Essences présentes	Surface boisée (ha)	%
Chêne pédonculé	76,1	33,9
Hêtre	1,3	0,6
Frêne	24,0	10,7
Merisier	2,5	1,1
Erable sycomore	5,8	2,6
Bouleau	5,6	2,5
Charme	10,3	4,6
Tilleul	2,0	0,9
Tremble	0,9	0,4
Chêne rouge	0,4	0,2
Aulne	2,0	0,9
Peuplier	2,0	0,9
Douglas	4,3	1,9
Epicéa	14,8	6,6
Pin sylvestre	52,5	23,4
Pin laricio	4,3	1,9
Pin weymouth	11,4	5,1
Sapin de Vancouver	4,0	1,8
Total essences	224,4	100
coupes rases à reboiser	6,5	
Total boisé	230,9	

Le chêne sessile et l'érable champêtre sont présents, mais pas quantifiables.

Répartition des types de peuplement

Type de peuplement (ou famille)	Surface (ha)	%
Futaie	223,66	95,8
Taillis	0,72	0,3
Vides à reboiser	6,47	2,8
Hors Sylviculture	2,63	1,1
Total	233,48	100

Répartition des essences principales forestières

Dans le tableau suivant, les types de peuplements sont définis par la structure et la catégorie de diamètre dominant définie comme suit:

Education: Hauteur supérieure à 3m, mais non commercialisable

Perches: tiges dont le diamètre est inférieur à 20 cm

Petits Bois: tiges de diamètre 20-25 cm

Bois Moyens: tiges de diamètre 30 à 45 cm

Gros Bois: tiges de diamètre 50 cm et plus.

Essences principales	Types de peuplements						total	%	Essences d'accompagnement
	Futaie					Taillis			
	Education ha	Perches ha	Petits Bois ha	Bois Moyens ha	Gros Bois ha		ha		
Chêne pédonculé			5,26	69,68	24,90		99,84	44,5	frêne, charme, érable sycomore
Frêne				11,52	3,39		14,91	6,6	chêne pédonculé, frêne, charme, érable sycomore
Peuplier	0,29			1,43			1,72	0,8	frêne, aulne
Charme				5,44			5,44	2,4	chêne pédonculé, frêne, tilleul
Aulne	1,53	1,04					2,57	1,1	frêne, peuplier
Merisier		0,86					0,86	0,4	érable sycomore, frêne
Hêtre	1,11						1,11	0,5	frêne
Erable sycomore	1,47						1,47	0,7	frêne, merisier, chêne pédonculé
Bouleau						0,72	0,72	0,3	tremble, pin sylvestre
Total feuillus	4,40	1,90	5,26	88,07	28,29	0,72	128,64	57,3	
Douglas				4,50			4,50	2,0	bouleau, érable champêtre
Epicéa			0,90	13,61			14,51	6,5	pin sylvestre, pin weymouth
Pin sylvestre			3,04	62,90			65,94	29,4	épicéa, pin weymouth
Pin laricio				4,43			4,43	2,0	
Pin weymouth				4,10			4,10	1,8	épicéa, pin sylvestre
Sapin Vancouver					2,26		2,26	1,0	pin weymouth
Total résineux			3,94	89,54	2,26		95,74	42,7	
Total boisé* (ha)	4,40	1,90	9,20	177,61	30,55	0,72	224,38		
%	2,0	0,8	4,1	79,2	13,6	0,3		100	

* hors les coupes rases des parcelles 41 et 42 à planter en Pin Sylvestre (6,47 ha).

Carte des peuplements et tableau des unités de peuplement décrites : annexe n°7

B - Etat du renouvellement

Renouvellement présent dans la forêt :

Application de l'aménagement passé	Surface
Surface à régénérer prévue	21,87 ha
Surface effectivement régénérée	2,86 ha
Surface détruite en cours d'aménagement non reconstituée (incendie, tempête, gibier, problème sanitaire)	0 ha

Soit une réalisation de 13 % du groupe prévu.

Pour les parcelles 40 à 42, la présence d'un peuplement mélangé de feuillus (chêne pédonculé, bouleau), d'une nappe permanente variable, d'une végétation peu propice à la régénération naturelle du pin sylvestre (molinie, fougère aigle) ont fait que la régénération de ces parcelles a pris du retard.

Bilan de la régénération de l'aménagement passé	Surface (ha)	Observations (le détail par UG est facultatif)
Surface cumulée des unités de gestion dont la régénération a été terminée (coupe définitive réalisée)	2,86	
Surface cumulée des unités de gestion en cours de régénération (régénération ouverte et coupe définitive non réalisée)	0	
Surface cumulée des unités de gestion et des vides boisables ayant fait l'objet de reconstitution (hors groupe de régénération)	0	
Surface acquise en régénération au cours de l'aménagement passé	10,24	Surface dont les peuplements ont acquis la hauteur de 3m: pa 4b sur 1,47 ha, pa 11b sur 3,04 ha, 23b sur 0,86 ha, pa 25a sur 0,90 ha, pa 25b sur 1,11 ha, pa 25d sur 1,82 ha, pa 26b sur 1,04 ha,

Stock de régénération par essences				
Essences	Classe 0 (attente) régénération non entamée (ha)	Classe 1 (entamée) régénération de quantité insuffisante ou à développem ^t limité (ha)	Classe 2 (installée) régénération inf. à 3 m de quantité suffisante, ou plantation de plus de 1 an (ha)	Observations
Aulne (25p)			1,53	Plantation d'aulne à la place des peupliers
Peuplier puis aulne (25p,26p)			1,33	Plantation de peupliers au préalable, suivie d'une plantation d'aulne dans les zones où les peupliers ne poussaient pas correctement
Pin sylvestre (41/42p)		6,47		Coupe rase réalisée, la plantation prendra la place de la régénération naturelle prévue.
Pin sylvestre (surplus 40,41p/42p)	10,58			Coupe rase non réalisée; Parcelles ou partie de parcelles qui réintégreront le groupe d'amélioration. Une zone sera en Hors Sylviculture (0,74 ha).
Total (ha)	10,58	6,47	2,86	

Le groupe de régénération n'a pas été réalisé dans sa totalité.

Le bilan par parcelle s'établit ainsi:

Parcelles 25p, 26p, 27p, 28p:

La coupe rase des peupliers a été réalisée sur l'ensemble de ces parcelles. La parcelle 25p, a fait l'objet d'un reboisement en aulne glutineux et frêne. La parcelle 26p a été reboisée en peupliers d'avenir incertain, complétée par une plantation d'aulne glutineux. Les parcelles 27p et 28p n'ont pas été reboisées. La parcelle 27p comprenant déjà une mare celle-ci a été curée, le recru naturel a repris le dessus dans les espaces vides (frêne).

La parcelle 40, n'a pas fait l'objet de coupe rase.

Les parcelles 41p et 42p, ont fait l'objet d'une coupe rase sur une partie, le peuplement adulte restant à base de futaie de chêne, rentrera dans le groupe d'amélioration. Une plantation de pin sylvestre sera réalisée dans les parties à blanc. Une zone très mouilleuse sera en Hors Sylviculture.

C - Inventaires réalisés

Le protocole de description est le suivant :

- Les peuplements ont été délimités à partir de la BD ortho 2006, plus infrarouge. Une vérification a été faite sur le terrain. Les descriptions sur le terrain ont été faites par des arrêts en fonction de l'importance des enveloppes: un sondage/ha pour les surfaces supérieures à 4 ha; 2 à 3 sondages pour des surfaces inférieures à 4 ha.

Ont été pris en compte:

- l'état sanitaire notamment des résineux
- la durée de survie,
- Le diamètre dominant sur les trois plus gros, les plus proches dans un rayon de 8m,
- La mesure de la surface terrière.

La description a porté sur l'ensemble des peuplements adultes, sur une surface de 219 ha.

Tableau synthétique des résultats d'inventaire par essences et catégories de grosseur

Essences	surface terrière		PB		BM		GB		Volume bois fort (tige +houp.)		Volume tiges (facultati f)	
	m ² /ha	%	m ² /ha	%	m ² /ha	%	m ² /ha	%	m ³ /ha	%	m ³ /ha	%
Chêne pédonculé	8,5	37,0	0,2	25	5,6	31,0	2,7	65,8	178	46,2	119	
Charme	0,9	3,9			0,9	5,0			14	3,6	10	
Frêne	2,3	10,0			1,8	9,9	0,5	12,2	42	10,9	30	
Peuplier	0,2	0,9			0,2	1,1			4	1,0	3	
Douglas	0,5	2,2			0,5	2,7			8	2,1	7	
Epicéa commun	1,6	7,0	0,2	25	1,4	7,7			23	6,0	21	
Pin sylvestre	6,3	27,4	0,4	50	5,9	32,6			80	20,8	73	
Pin Laricio	0,4	1,7			0,4	2,2			4	1,0	4	
Pin weymouth	1,4	6,0			1,4	7,7			16	4,2	14	
Sapin de Vancouver	0,9	3,9					0,9	22,0	16	4,2	14	
TOTAL	23	100	0,8	100	18,1		4,1	100	385	100	295	

* G : surface terrière

La surface moyenne des peuplements décrits est plutôt élevée, les résineux représentent la moitié du capital.

1.3 Analyse des fonctions principales de la forêt

1.3.1 Production ligneuse

Fonction principale	Surface par niveaux d'enjeu				Surface totale retenue pour la gestion
	enjeu sans objet	enjeu faible	enjeu moyen	enjeu fort	
Production ligneuse	3 ha		94 ha	136 ha	233 ha

Le potentiel de la forêt issu de ce classement conduit à une estimation d'environ 1400 à 1800 m³ annuels

A - Volumes de bois produits

Tableau synthétique de la production moyenne

Essence (facultatif)	Production en surface terrière (m ² /ha/an)	Production en volume (m ³ /ha/an)
Futaie de chêne, frêne (estimée)	0,55	7
Futaie résineuse (estimée)	0,62	7

N'ayant pas au niveau de l'IFN, de surface suffisante pour apporter un élément de réponse sur la production annuelle à l'ha, ces chiffres ne sont qu'une estimation. Les feuillus étant situés sur de bons sols, la production a été estimée à 7 m³/ha/an (enjeu fort). Pour les résineux, il en est de même, mais la production en enjeu moyen a été estimée à 7m³/ha/an. Ce ne sont pas les meilleurs sols pour les résineux.

Bilan des volumes récoltés au cours de l'aménagement précédent : comparaison volumes prévus/volumes réalisés.

Le bilan est réalisé sur 13 ans. Nous n'avons pas le volume récolté en 1998 ni en 2011.

Volumes récoltés (m ³)*											
Régénération		Amélioration		Irrégulier		Autre		Produits accidentels		Total	
prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
	1398		13736						689	18590	15823
										Ecart	
										-15 %	
m ³ /ha/ an	0,46		4,53					0,22		5,21 m ³ /ha/an	

Analyse succincte du bilan des volumes récoltés.

Le volume pris en compte est le volume commercial. La différence peut s'expliquer par les coupes de régénération non réalisées notamment la parcelle 40, des parties de parcelles 41ptie et 42ptie, qui ne n'ont pas été réalisées. Ces parcelles réintégreront le prochain groupe d'amélioration.

B - Desserte forestière

Etat de la voirie forestière

Type de desserte		Long. totales	Densité		Etat général
			km / 100 ha	suffisante oui/non	
Routes forestières	Revêtues		1,60	oui	
	Empierrées	3,530 km			état dégradé
	terrain nat.				
Routes publiques participant à la desserte		0,18 km			bon état
Pistes et Sommières		0,90 km			

Le réseau actuel de la desserte semble juste suffisant au vu de la densité moyenne mais son état de dégradation implique des entretiens à prévoir.

Principales difficultés d'exploitation :

Les difficultés d'exploitation proviennent principalement de la portance des sols à l'intérieur des parcelles, où localement la nappe d'eau est proche de la surface. Le réseau actuel devra faire l'objet d'investissement dans le curage des fossés bordiers, de passages busés, de l'entretien de la chaussée (nids de poules nombreux) et des places de dépôt existantes. Des places de dépôt pourraient être créées au carrefour des parcelles 8/9/10; 14/15; 22/26, surlargeur parcelle 23.

Schémas de desserte existants

Il n'existe pas de schémas de desserte sur le massif.

Carte d'aménagement et de la desserte : Annexe n°8

1.3.2 Fonction écologique

Fonction principale	Surface par niveaux d'enjeu				Surface totale retenue pour la gestion
	sans objet	enjeu ordinaire	enjeu reconnu	enjeu fort	
Fonction écologique			233 ha		233 ha

Carte des enjeux écologiques: annexe n°4

La forêt de Laverigny est comprise dans le périmètre :

- de la ZNIEFF de type n°1: n°02 LAN114 appelée Marais des Pâtures de Parfondru et Forêt de Laverigny.
- de la ZSC: FR2200395 appelée Collines du Laonnois oriental. La forêt domaniale est concernée par les parcelles 15 et 16 pour une surface de 10 ha environ.
- d'un Espace Naturel Sensible GL 033: plans d'eau eutrophes naturels avec végétation flottante ou enracinée. Site fortement prioritaire; Oiseaux: Dryocopus martius; phanérogames: potamogeton coloratus.

Statuts réglementaires et zonages existants

Statuts et inventaires	Surface (ha)	Motivation - Objectif principal de protection	Préconisations de gestion
STATUTS DE PROTECTION : cadre réglementaire			
sans objet			
Eléments du territoire orientant les décisions			
Natura 2000 Habitats (ZSC)	10	Parcelles 15 et 16 - FR2200395 - Collines du Laonnois Oriental	ref DOCOB (arrêté du 1/12/09)
ZNIEFF de type I	233	N02LAN114 - Marais des Pâtures à Parfondru et forêt de Laverigny	
ZNIEFF de type 2	233	N02LAN201 - Collines du Laonnois et du Soissonnais septentrional	

Synthèse des risques pesant sur la biodiversité

Pas de risque notoire pesant sur la biodiversité.

Tableau des espèces remarquables¹ présentes dans la forêt, sensibles aux activités forestières

Espèces remarquables	localisation	Observations Conséquences pour la gestion	Espèce protégée oui/non
Flore remarquable			
Equisetum hyemale	disséminée	Très rare, menacée, protégée régional	oui/régional
Erica tétralix	disséminée	rare, en danger, menacée d'extinction	oui/régional
Faune remarquable			
Vipère peliade	disséminée	peu commune, vulnérable	oui/national
Triton alpestre Triton palmé	ornières	commun non menacé commun peu menacé	oui national

Tableau des habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitats	Prioritaire oui/non	Code Natura 2000	Code CORIN E	Sensibilité Conséquences pour la gestion	Surface* concernée (ha)
Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à Quercus robur		9190-sous type 1	41.51	Eviter les engins lourds (sol sensible au tassement)	3,62

¹ Terme défini dans l'instruction 95-T-32 du 10 mai 1995 : espèce rare, vulnérable ou particulière (endémique, en limite d'aire, en situation marginale, race, écotype...). Ces espèces figurent notamment dans les listes réglementaires d'espèces protégées et dans les listes rouges d'espèces menacées.

1.3.3 Fonction sociale (Paysage, accueil, ressource en eau)

Fonction principale	Surface par niveaux d'enjeu				Surface totale retenue pour la gestion
	sans objet	enjeu local	enjeu reconnu	enjeu fort	
Fonction sociale (Paysage, accueil, ressource en eau)		223 ha	10 ha		233 ha

Carte de la fonction sociale - paysages: Annexe n°5

A - Accueil et paysage

Pour l'accueil, l'enjeu est faible; pas d'aménagement spécifique.

Equipements structurants existants par sites

Il n'existe pas de site qui accueille le public.

Sensibilités paysagères

Niveau de sensibilité paysagère	Localisation	Motivation de la sensibilité paysagère
reconnu	Nord de la forêt - Parcelles 23, 24, 25ptie	Présence de la RN 44 reliant Laon à Reims

Carte de la fonction sociale - Paysages: annexe n°5

B - Ressource en eau potable

Il n'existe pas de captage d'eau sur la forêt et ses environs

1.3.4 Protection contre les risques naturels

Fonction principale	Surface par niveaux d'enjeu				Surface totale retenue pour la gestion
	enjeu sans objet	enjeu faible	enjeu moyen	enjeu fort	
Protection contre les risques naturels	233 ha				233 ha

Il y a absence de risque flagrant avéré.

TITRE 2 - PROPOSITIONS DE GESTION : OBJECTIFS PRINCIPAUX CHOIX, PROGRAMME D' ACTIONS

2.1 Synthèse et définition des objectifs de gestion

Synthèse de l'état des lieux Points forts - Points faibles	Objectifs de gestion retenus
Production (ligneuse et non ligneuse)	
Peuplements constitués d'une majorité de peuplements de Bois Moyens. Net déficit de Petits Bois et Gros Bois.	Mener les peuplements de Bois Moyens vers des diamètres plus gros en vue de leur régénération future
Présence de peuplements résineux présentant des signes de dépérissements (scolytes, rouille,...)	Mise en régénération de ces peuplements en les remplaçant par des essences adaptées à la station ou aux changements climatiques
Fonction écologique	
Présence d'une ZSC	Seules les parcelles 15 et 16 sont concernées. Se référer au DOCOB.
Mare située en parcelle 27	Mettre en application les directives en vigueur pour la conservation de la biodiversité dans la gestion courante
Fonction sociale (accueil, paysage, eau potable)	
Fréquentation du public faible (locaux) Contraintes paysagères faibles à modérées (seule la partie Nord de la forêt est concernée).	Réduire l'impact des parcelles ou partie de parcelles mises en régénération
Protection contre les risques naturels	
sans enjeu	
Autres enjeux et menaces pesant sur la forêt (ex: foncier, pastoralisme, cynégétique, incendies, équilibre faune-forêt, dépérissement)	
sans objet	

2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

2.2.1 Traitements retenus

Traitements sylvicoles	Surface préconisée (ha)	Surface aménagement passé
Futaie régulière (dont conversion en futaie régulière)	230,85	230,85
Sous-total : surface en sylviculture	230,85	
Hors sylviculture	2,63	2.63
Total : surface retenue pour la gestion	233,48	

2.2.2 Essences objectifs et critères d'exploitabilité

Le choix des essences objectif repose sur les potentialités des stations définies au paragraphe 1.2.1.

Essences objectifs : critères d'exploitabilité retenus						
Essences objectifs	Précisions*	Surface en sylviculture	Age Retenu**	Diamètre retenu	Essences d'accompagnement	Unités stationnelles concernées***
Chêne pédonculé		50 ha	120	70-75 cm	Frêne, érable sycomore, frêne merisier	DRA 1-2
Chêne sessile		92 ha	170	75 cm	châtaignier, hêtre, frêne, merisier	DRA 5 - 6
Aulne glutineux		5 ha	50	45-50 cm	chêne pédonculé, frêne	DRA 2
Hêtre		6 ha	100	65-70 cm	érable sycomore, plane, frêne	DRA 4
Frêne		6 ha	60	70 cm	chêne pédonculé, érable sycomore	DRA 1
Erable sycomore		5 ha	70	60 cm	hêtre, frêne, merisier	DRA 4
Pin sylvestre		67 ha	100	45 - 50 cm	chêne sessile, châtaignier	DRA 6
Total surface en sylviculture		231 ha				

Carte des essences objectif (et des stations) : annexe n°6

Essences actuellement présentes <u>et non adaptées</u> : critères d'exploitabilité retenus à court terme						
Essence non adaptée	Précisions*	Surface en sylviculture	Age retenu	Diamètre retenu	Essences d'accompagnement	Unités stationnelles concernées***
Epicéa	scolytes/changement climatique				Pin sylvestre	DRA 6
Pin Weymouth	Rouille				Pin sylvestre	DRA 6

Pour leur fragilité vis à vis des changements climatiques, le chêne pédonculé et le hêtre seront réservés sur les meilleures stations ou à celles qui ne conviennent pas à d'autres.

2.3 Objectifs de renouvellement

2.3.1 Futaie régulière et futaie par parquets : forêts ou parties de forêts à suivi surfacique du renouvellement

- Bilan de la régénération menée au cours de l'aménagement précédent**

Application aménagement passé	Surface
Surface à régénérer prévue	21,87 ha
Surface effectivement régénérée	2,86 ha
Surface détruite en cours d'aménagement non reconstituée (incendie, tempête, gibier, problème sanitaire)	

Les parcelles 41a et 42 a ne sont pas comptabilisées dans ce bilan car actuellement martelées en coupe rase (pour 6,47 ha) : elles seront prochainement plantées en Pin Sylvestre (conformément à l'objectif fixé).

- Synthèse des calculs de surface à régénérer**

Calcul de Se

Essence principale objectif	Surface d'extension à long terme	Age d'exploitabilité	Surface à régénérer en 20 ans
Chêne sessile	92 ha	170 ans	10,9 ha
Chêne pédonculé	50 ha	120 ans	8,3 ha
Hêtre	6 ha	100 ans	1,2 ha
Aulne glutineux	5 ha	50 ans	2,0 ha
Frêne	6 ha	60 ans	2,0 ha
Erable sycomore	5 ha	70 ans	1,4 ha
Pin sylvestre	67 ha	100 ans	13,4 ha
	231 ha		39,2 ha

Calcul de Sd

	Surface entrant dans le calcul de Sd (ha)		
	1ère période (0/20 ans)	2ème période (20/40 ans)	3ème période (40/60 ans)
Peuplements de faible durée de survie	16,79	0	0
Peuplements dont la régénération n'est pas entamée mais qui atteindront pendant l'aménagement les critères maximaux d'exploitabilité	0	0	0
Peuplements qui atteindront pendant l'aménagement les critères optimaux d'exploitabilité ou ne peuvent plus gagner à vieillir	6,91	8,38	36,11
Peuplements qui n'atteindront pendant l'aménagement que les critères minimaux d'exploitabilité	36,24	25,95	12,13
Total	59,94	34,33	48,24
Moyenne	0/20 ans	0/40 ans	0/60 ans
	59,94	47,14	47,50
Sd =	47,14		

Calcul de Sv

	Surface entrant dans le calcul de Sv (ha)		
	1ère période (0/20 ans)	2ème période (20/40 ans)	3ème période (40/60 ans)
Peuplement qui ont fait l'objet de la 1ère coupe débutant le renouvellement et dont la dernière coupe devra être réalisée pendant l'aménagement	0	0	0
Peuplements de faible durée de survie	16,79	0	0
Peuplements dont la régénération n'est pas entamée mais qui atteindront pendant l'aménagement les critères maximaux d'exploitabilité	0	0	0
Total	16,79	0	0
Moyenne	0/20 ans	0/40 ans	0/60 ans
	16,79	8,40	5,60
Sv =	16,79		

Il n'y a pas de contrainte de vieillissement ($S_v < S_e$) et la disponibilité des peuplements permet d'envisager de suivre le rythme d'équilibre de régénération ($S_d > S_e$). Ainsi l'effort de régénération choisi est intermédiaire, soit 29,80 ha pour les 20 ans à venir.

Renouvellement suivi en surface (futaie régulière, futaie par parquets)		Surface cible de l'aménagement	
Surface disponible (S_d)		47,14 ha	
Contrainte de vieillissement (S_v)		16,79 ha	
Surface d'équilibre (S_e)		39,20 ha	
Futaie régulière : surface du groupe de régénération (GR)		42,12 ha	Niveau prévu à mi-période
Surface à ouvrir (S_o)	→ INDICATEUR NATIONAL – reporté en §3.8	42,12 ha	26,41 ha
Surface à terminer (S_t)	→ INDICATEUR NATIONAL – reporté en §3.8	29,80 ha	15,36 ha
Groupe de reconstitution (S_{rec})		0 ha	0 ha
Surface de régénération acquise (S_a) y compris reconstitution		25,24 ha	

2.4 Classement des unités de gestion

2.4.1 Classement des unités de gestion surfaciques

A - Constitution des groupes d'aménagement

Carte d'aménagement et de la desserte et tableau des unités de gestion en annexe 8.

Tableau de classement des unités de gestion surfaciques (totalité des UG surfaciques de la forêt)

Cas des groupes de régénération

Libellé groupes Précisions* sur la nature des actions à mener	Code groupe	Unité de gestion P ^{lle} UG		Surface totale retenue pour la gestion (ha)	dont surf. en sylviculture (ha)	surf. à ouvrir So (ha)	surf. à terminer St (ha)	Surface par groupe (ha)
Régénération à entamer et à terminer	REGS	9	a	3,29	3,29	3,29	3,29	29,80
		10	b	4,99	4,99	4,99	4,99	
		16	a	1,91	1,91	1,91	1,91	
		17	a	1,48	1,48	1,48	1,48	
		25	c	1,43	1,43	1,43	1,43	
		29	b	1,27	1,27	1,27	1,27	
		31	b	2,24	2,24	2,24	2,24	
		32	b	1,95	1,95	1,95	1,95	
		33	c	0,68	0,68	0,68	0,68	
		34	b	1,21	1,21	1,21	1,21	
		35	b	1,59	1,59	1,59	1,59	
		37	b	2,13	2,13	2,13	2,13	
		39	a	5,63	5,63	5,63	5,63	
Régénération	REGE	18	a	1,85	1,85	1,85		12,32
		23	a	1,00	1,00	1,00		
		33	a	4,93	4,93	4,93		
		34	a	4,54	4,54	4,54		
Total				42,12	42,12	42,12	29,80	42,12

Cas de groupes autre que régénération

Libellé groupe Précisions sur la nature des actions à mener	Code groupe	Unité de gestion P ^{lle} UG		Surface totale retenue pour la gestion (ha)	dont surface en sylviculture (ha)	Rotation (années)	Surface par groupe (ha)
Groupe de jeunesse sans coupes	AMEJ	41	a	3,92	3,92		6,76
		42	a	2,55	2,55		
		25	f	0,29	0,29		
Groupe des premières éclaircies sans rotation fixe applicable	AMEE	4	b	1,47	1,47		6,01
		23	b	0,86	0,86		
		25	b	1,11	1,11		
		25	d	1,53	1,53		
		26	b	1,04	1,04		
Amélioration avec rotations de 6 ans et moins	AME1	3	u	4,43	4,43	6	13,63
		5	u	5,26	5,26	6	
		11	b	3,04	3,04	6	
		25	a	0,90	0,90	6	
Amélioration avec des rotations de 7 ou 8 ans	AME2	1	u	4,50	4,50	8	96,36
	AME2	9	b	4,28	4,28	8	
	AME2	10	a	4,00	4,00	8	
	AME2	18	a	3,30	3,30	8	
	AME2	19	u	5,23	5,23	8	
	AME2	20	u	5,24	5,24	8	
	AME2	21	a	4,59	4,59	8	
	AME2	22	u	6,98	6,98	8	
	AME2	25	e	0,37	0,37	8	
	AME2	26	a	4,77	4,77	8	
	AME2	27	a	6,28	6,28	8	
	AME2	28	u	5,71	5,71	8	
	AME2	29	a	4,27	4,27	7	
	AME2	30	u	6,29	6,29	7	
	AME2	31	a	3,27	3,27	8	
	AME2	32	a	2,98	2,98	8	
	AME2	35	a	4,29	4,29	8	
	AME2	36	u	5,50	5,50	8	
	AME2	37	a	3,63	3,63	7	
	AME2	38	u	5,35	5,35	7	
	AME2	40	u	5,53	5,53	7	

Libellé groupe Précisions sur la nature des actions à mener	Code groupe	Unité de gestion P ^{lle} UG		Surface totale retenue pour la gestion (ha)	dont surface en sylviculture (ha)	Rotation (années)	Surface par groupe (ha)
Amélioration avec des rotations de 9 ans et plus	AME3	2	u	5,75	5,75	10	65,97
	AME3	4	a	4,67	4,67	10	
	AME3	6	u	4,83	4,83	10	
	AME3	7	u	5,53	5,53	10	
	AME3	8	u	4,56	4,56	10	
	AME3	11	a	1,55	1,55	10	
	AME3	12	u	5,07	5,07	10	
	AME3	13	u	5,55	5,55	10	
	AME3	14	u	5,18	5,18	10	
	AME3	15	u	5,10	5,10	10	
	AME3	16	b	3,42	3,42	10	
	AME3	17	b	3,57	3,57	10	
	AME3	23	c	1,35	1,35	10	
	AME3	24	u	5,53	5,53	10	
	AME3	41	b	1,41	1,41	11	
	AME3	42	b	2,90	2,90	11	
Hors Sylviculture	HSY	21	b	1,00	0		2,63
	HSY	27	b	0,33	0		
	HSY	33	b	0,57	0		
	HSY	41	c	0,26	0		
	HSY	42	c	0,48	0		
Total				191,36	188,73		191,36

2.5 Programme d'actions pour la période 2012-2031

2.5.1 Programme d'actions FONCIER - CONCESSIONS

- **Etat des lieux**

La forêt domaniale de Laverigny est délimitée par un fossé de périmètre en bon état dans l'ensemble. Sa longueur totale est de 11,900 km. Les limites ne nécessitent qu'un entretien régulier notamment le périmètre ouest et sud. Le parcellaire étant peu modifié, on se contentera d'un entretien régulier des layons et d'une mise en place de plaques de parcellaire.

Le coût moyen annuel pour ces entretiens est estimé à 500 €.

- **Les principaux types d'actions envisageables sont :**

La maison forestière étant vendue, la pâture attenante à celle ci réintégrera la forêt. Cette parcelle a été délimitée avant la vente. Il n'y a pas lieu de prévoir de travaux pour cet aménagement.

- **Développement éventuel des revenus liés aux concessions.**

Sans objet.

2.5.2 Programme d'actions PRODUCTION LIGNEUSE

A - Documents de référence à appliquer

On se rapportera aux règles de sylviculture énoncées dans les documents suivants:

- Pour le chêne pédonculé: guide de sylviculture "chênaies continentales" (ONF - 2008),
- Pour le pin sylvestre, pin laricio: guide de sylviculture " pineraies des plaines du Centre et du Nord-Ouest" (ONF- 2008).

Pour les autres essences, se référer aux recommandations sylvicoles de la DRA Picardie.

- pour le douglas: guide sylviculture "douglasaies françaises" (ONF-2007).

B - Coupes

Programme de coupes programmables par années

Années	Unité de gestion		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Recommandations
	Plle	UG							
2012	15	u		AMEL	FCHPM	A4	5,10	5,10	Zone natura 2000
	16	b		AMEL	FCHPG	A4	3,42	3,42	
	17	b		AMEL	FCHPM	A4	3,57	3,57	
	25	a		AMEL	FEPCP	A1	0,90	0,90	
	38	u		AMEL	FP.SM	A3	5,35	5,35	
				Total			18,34	18,34	
2013	1	u		AMEL	FDOUM	A3	4,50	4,50	
	10	a		AMEL	FEPCM	A3	4,00	4,00	
	29	a		AMEL	FP.SM	A3	4,27	4,27	
	30	u		AMEL	FP.SM	A3	6,29	6,29	
	31	a		AMEL	FP.SM	A3	3,27	3,27	
	32	a		AMEL	FP.SM	A3	2,98	2,98	
				Total			25,31	25,31	
2014	2	u		AMEL	FCHPM	A4	5,75	5,75	Paysage
	4	a		AMEL	FCHPG	A4	4,67	4,67	
	6	u		AMEL	FCHPG	A3	4,83	4,83	
	23	c		AMEL	FCHPM	A3	1,35	1,35	
	24	u		AMEL	FFREM	A3	5,53	5,53	
				Total			22,13	22,13	
2015	7	u		AMEL	FCHPG	A4	5,53	5,53	
	8	u		AMEL	FCHPM	A4	4,56	4,56	
	11	a		AMEL	FCHPM	A3	1,55	1,55	
	40	u		AMEL	FP.SM	A3	5,53	5,53	
				Total			17,17	17,17	
2016	3	u		AMEL	FP.LM	A2	4,43	4,43	
	5	u		AMEL	FCHPP	A2	5,26	5,26	
	37	u		AMEL	FP.SM	A3	3,63	3,63	
				Total			13,32	13,32	
2017	11	b		AMEL	FP.SP	A2	3,04	3,04	
	25	e		AMEL	FCHPM	A3	0,37	0,37	
	26	a		AMEL	FCHPM	A3	4,77	4,77	
	27	a		AMEL	FCHPM	A3	6,28	6,28	
	28	u		AMEL	FCHPM	A4	5,71	5,71	
				Total			20,17	20,17	

Années	Unité de gestion Pile UG		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Recommandations
2018	18	b		AMEL	FCHPM	A3	3,30	3,30	
	19	u		AMEL	FCHPM	A3	5,23	5,23	
	20	u		AMEL	FCHPM	A3	5,24	5,24	
	25	a		AMEL	FEPCP	A2	0,90	0,90	
	41	a		AMEL	FCHPM	A4	1,41	1,41	
	42	b		AMEL	FCHPG	A4	2,90	2,90	
				Total			18,98	18,98	
2019	21	a		AMEL	FFREM	A3	4,59	4,59	
	22	u		AMEL	FCHPM	A3	6,98	6,98	
	35	a		AMEL	FP.SM	A3	4,29	4,29	
	36	u		AMEL	FP.SM	A3	5,50	5,50	
	38	u		AMEL	FP.SM	A3	5,35	5,35	
				Total			26,71	26,71	
2020	12	u		AMEL	FCHPM	A3	5,07	5,07	
	13	u		AMEL	FCHPM	A3	5,55	5,55	
	14	u		AMEL	FCHPM	A3	5,18	5,18	
	29	a		AMEL	FP.SM	A3	4,27	4,27	
	30	a		AMEL	FP.SM	A3	6,29	6,29	
				Total			26,36	26,36	
2021	1	u		AMEL	FDOUM	A3	4,50	4,50	
	9	b		AMEL	FP.SM	A3	4,28	4,28	
	10	a		AMEL	FP.SM	A3	4,00	4,00	
	31	a		AMEL	FP.SM	A3	3,27	3,27	
	32	a		AMEL	FP.SM	A3	2,98	2,98	
				Total			19,03	19,03	
2022	3	u		AMEL	FP.LM	A3	4,43	4,43	Zone natura 2000 Zone natura 2000
	5	u		AMEL	FCHPP	A3	5,26	5,26	
	15	u		AMEL	FCHPM	A4	5,10	5,10	
	16	b		AMEL	FCHPG	A4	3,42	3,42	
	17	b		AMEL	FCHPM	A4	3,57	3,57	
				Total			21,78	21,78	
2023	11	b		AMEL	FP.SP	A3	3,04	3,04	
	37	a		AMEL	FP.SM	A3	3,63	3,63	
	40	u		AMEL	FP.SM	A3	5,53	5,53	
				Total			12,20	12,20	

Années	Unité de gestion		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Recommandations
	Pile	UG							
2024	2	u		AMEL	FCHPM	A4	5,75	5,75	Paysage Paysage
	4	a		AMEL	FCHPG	A4	4,67	4,67	
	6	u		AMEL	FCHPG	A4	4,83	4,83	
	23	c		AMEL	FCHPM	A3	1,35	1,35	
	24	u		AMEL	FFREM	A3	5,53	5,53	
	25	a		AMEL	FEPCP	A3	0,90	0,90	
				Total			23,03	23,03	
2025	7	u		AMEL	FCHPG	A4	5,53	5,53	
	8	u		AMEL	FCHPM	A4	4,56	4,56	
	11	a		AMEL	FCHPM	A3	1,55	1,55	
	25	e		AMEL	FCHPM	A3	0,37	0,37	
	26	a		AMEL	FCHPM	A4	4,77	4,77	
	27	a		AMEL	FCHPM	A4	6,28	6,28	
	28	u		AMEL	FCHPM	A4	5,71	5,71	
				Total			28,77	28,77	
2026	18	b		AMEL	FCHPM	A3	3,30	3,30	
	19	u		AMEL	FCHPM	A3	5,23	5,23	
	20	u		AMEL	FCHPM	A3	5,24	5,24	
	38	u		AMEL	FP.SM	A3	5,35	5,35	
				Total			19,12	19,12	
2027	21	a		AMEL	FFREM	A3	4,59	4,59	
	22	u		AMEL	FCHPM	A3	6,98	6,98	
	35	a		AMEL	FP.SM	A3	4,29	4,29	
	36	u		AMEL	FP.SM	A3	5,50	5,50	
				Total			21,36	21,36	
2028	3	u		AMEL	FP.LP	A3	4,43	4,43	
	5	u		AMEL	FCHPP	A3	5,26	5,26	
	29	a		AMEL	FP.SM	A3	4,27	4,27	
	30	u		AMEL	FP.SM	A3	6,29	6,29	
				Total			20,25	20,25	
2029	1	u		AMEL	FDOUM	A3	4,50	4,50	
	9	b		AMEL	FP.SM	A3	4,28	4,28	
	10	a		AMEL	FEPCM	A3	4,00	4,00	
	11	b		AMEL	F.PSP	A3	3,04	3,27	
	31	a		AMEL	FP.SM	A3	3,27	3,04	
	32	a		AMEL	FP.SM	A3	2,98	2,98	
				Total			22,07	22,07	

Années	Unité de gestion		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Recommandations
	P ^{lle}	UG							
2030	25	a		AMEL	FEPCP	A3	0,90	0,90	
	37	a		AMEL	FP.SM	A3	3,63	3,63	
	40	u		AMEL	FP.SM	A3	5,54	5,54	
	41	b		AMEL	FCHPM	A4	1,41	1,41	
	42	b		AMEL	FCHPG	A4	2,90	2,90	
				Total			14,38	14,38	
2031	12	u		AMEL	FCHPM	A3	5,07	5,07	
	13	u		AMEL	FCHPM	A3	5,55	5,55	
	14	u		AMEL	FCHPM	A3	5,18	5,18	
				Total			15,80	15,80	
Total général									

Cas des coupes programmables par périodes pluri-annuelles

Cas des premières éclaircies

Pour les unités de gestion du groupe AMEE, le passage en coupe sera prévu à l'initiative du gestionnaire en fonction du stade de croissance selon les diagnostics réalisés. Ce tableau donne la période de passage en coupe à titre indicatif.

Périodes	Unité de gestion		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)
	P ^{lle}	UG						
2017-2021	4	b		AMEE	FERSE	A1	1,47	1,47
Total 2017-2021								1,47
2022-2026	23	b		AMEE	FMER1	A1	0,86	0,86
	25	b		AMEE	FHETE	A1	1,11	1,11
	25	d		AMEE	FAULE	A1	1,53	1,53
	26	b		AMEE	FAULE	A1	1,04	1,04
Total 2022-2026								4,54
Total général							6,01	6,01

Coupes de régénération

Années	Unité de gestion		Unité de programmation	Classements	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG	Surface à parcourir	Remarques et essences objectif
	P ^{lle}	UG					(ha)	(ha)	
Période 1 2012-2016	9	a		REGS	FEPCM	RA	3,29	3,29	Pin sylvestre
	10	b		REGS	FEPCM	RA	4,99	4,99	Pin sylvestre
	16	a		REGS	FFREG	RE	1,91	1,99	Chêne sessile - frêne
	17	a		REGS	FFREG	RE	1,48	1,48	Chêne sessile - frêne
	23	a		REGE	FFREM	A5	1,00	1,00	Hêtre, érable sycomore, frêne
	25	c		REGS	FPEUM	RA	1,43	1,43	Aulne
	29	b		REGS	FP.SM	RE	1,27	1,27	Pin sylvestre
	31	b		REGS	FP.SM	RE	2,24	2,24	Pin sylvestre
	32	b		REGS	FP.SM	RE	1,95	1,95	Pin sylvestre
	37	b		REGS	FS.VG	RA	2,13	2,13	Sapin de Vancouver à titre transitoire - Semis présents
	39	a		REGS	FP.SM	RA	5,63	1,47	Sapin de Vancouver à titre transitoire - Semis présents
	39	a		REGS	FP.SM	RE	5,63	4,16	partie pin sylvestre - Pin sylvestre
	Total 2012-2016						32,95	27,40	
Période 2 2017-2021	16	a		REGS	FFREG	RS	1,91	1,91	Chêne sessile - frêne
	17	a		REGS	FFREG	RS	1,48	1,48	Chêne sessile - frêne
	18	a		REGE	FFREM	A5	1,85	1,85	Hêtre, érable sycomore, frêne
	29	b		REGS	FP.SM	RS	1,27	1,27	Pin sylvestre
	31	b		REGS	FP.SM	RS	2,24	2,24	Pin sylvestre
	32	b		REGS	FP.SM	RS	1,95	1,95	Pin sylvestre
	33	a		REGE	FEPCM	A5	4,93	4,93	Pin sylvestre
	33	c		REGS	FP.WM	RA	0,68	0,68	Pin sylvestre
	34	a		REGE	FP.SM	A5	4,54	4,54	Pin sylvestre
	34	b		REGS	FP.SM	RA	1,21	1,21	Pin sylvestre
	35	b		REGS	FP.SM	RA	1,59	1,59	Pin sylvestre
	39	a		REGS	FP.SM	RS	5,63	4,16	Pin sylvestre
	Total 2017-2021						29,28	27,81	

Années	Unité de gestion		Unité de programmation	Classes-ments	Type peuplement REC PREV	Code coupe	Surface totale UG (ha)	Surface à parcourir (ha)	Remarques et essences objectif
Période 3 2022-2026	16	a		REGS	FFREG	RD	1,91	1,91	Chêne sessile - frêne
	17	a		REGS	FFREG	RD	1,48	1,48	Chêne sessile - frêne
	18	a		REGE	FFREM	RE	1,85	1,85	Hêtre, érable sycomore, frêne
	23	a		REGE	FFREM	RE	1,00	1,00	Paysages - hêtre, érable sycomore, frêne
	29	b		REGS	FP.SM	RD	1,27	1,27	Pin sylvestre
	31	b		REGS	FP.SM	RD	2,24	2,24	Pin sylvestre
	32	b		REGS	FP.SM	RD	1,95	1,95	Pin sylvestre
	33	a		REGE	FEPCM	RE	4,93	4,93	Pin sylvestre
	34	a		REGE	FP.SM	RE	4,54	4,54	Pin sylvestre
	39	a		REGS	FP.SM	RD	5,63	4,16	Pin sylvestre
	Total 2022-2026							26,80	25,33
Période 4 2027-2031	18	a		REGE	FFREM	RS	1,85	1,85	
	23	a		REGE	FFREM	RS	1,00	1,00	Paysages - hêtre, érable sycomore, frêne
	33	a		REGE	FEPCM	RS	4,93	4,93	Pin sylvestre
	34	a		REGE	FP.SM	RS	4,54	4,54	Pin sylvestre
	Total 2027-2031							12,32	12,32
Total général							101,35	92,86	

Pour les parcelles 16 et 17, l'essence objectif est le chêne sessile. Malgré tout la régénération naturelle de frêne et d'érable sycomore sera tentée à titre transitoire. Si la maladie sur frêne venait à évoluer défavorablement, la plantation de chêne sessile sera réalisée.

Pour les parcelles 37b, 39a, Les sapins de Vancouver ont déjà ensemencé les vides. Nous retiendrons cette essence objectif à titre transitoire. Cette essence est accompagnée de pin sylvestre, de pin Weymouth, d'épicéa.

Pour la parcelle 23, la régénération naturelle d'érable sycomore, de frêne, par bouquets sera tentée et en fonction de l'évolution de la maladie sur cette dernière, du hêtre sera introduit.

Volume présumé récoltable

Groupe ou Type de coupe	Surface terrière totale à récolter		Volume bois fort total à récolter (tige + houppier+taillis)		dont volume tige à récolter	
	moyenne annuelle (m2/an)	durant aménagement (m2)	moyenne annuelle (m3/an)	durant aménagement (m3)	moyenne annuelle (m3/an)	durant aménagement (m3)
AMEE	0,9	18	6	120	6	120
AME1feuillus	2	40	20	400	18	360
AME1résineux	6,9	138	60	1 190	54	1 080
AME2feuillus	10,5	210	192	3 840	147	2 950
AME2résineux	28	560	375	7 500	340	6 800
AME3	15	300	244	4 880	187	3 750
REGS	41	820	610	12 200	540	10 800
REGE	10	203	147	2 940	129	2 580
Totaux	114	2 289	1 653	33 070	1 422	28 440

Les prélèvements en amélioration ont été estimés par des prélèvements type, proches de prélèvements passés. Le détail de la méthode d'estimation des volumes amélioration- régénération et des coefficient pour les houppier et le passage en surface terrière se trouve en annexe 11.

Mode de suivi de la récolte

Le pilotage technique du volume bois récolté (bois fort total tige + houppier + taillis) est à réaliser sur la base de la surface terrière. La notion de tarif aménagement est donc abandonnée.

Toutefois, le volume commercial récolté, issu des données du système d'information, fait bien entendu aussi l'objet d'un suivi : il permet un affichage clair vis-à-vis du propriétaire et de la filière bois.

C - Desserte

Plan d'actions pour l'amélioration de la desserte forestière

Codes - action - article	Priorité (1 ou 2)	Description de l'action création / amélioration / étude	Localisation ou n° UG linéaire	Long. (m) ou quantité	Avantages attendus (volumes, surfaces) Précautions (paysage, biodiversité...)	Coût indicatif de l'action (€ HT)
Routes forestières						
DES1	1	réfection généralisée (empierrement)	Laie Neuve - Chemin de l'Enclave	2200	Meilleure circulation	44 000
Autres équipements (places de dépôt, places de retournement, ancrage...)						
DES2	2	Création de nouvelles places de dépôt, surlargeur	carrefour parcelles 8/9/10; 14/15; 22/26; 23	3,5	réduire la longueur de débardage	22 000
DES3	3	Création de passages busés		7	favoriser les écoulements des eaux	4 550
Entretien courant du réseau						
DES4	En continu	Entretien de la chaussée par rechargements localisés en matériaux, des fossés bordiers	Ensemble du réseau empierré	1400		8 400
DES5		entretien des places de dépôts existantes	ensemble de la forêt	6 u		1 800
DES6		réfection tête de pont	Ru de Laverigny	1		800
DES7		fauchage des accotements et pistes	Ensemble de la forêt	8000		420
Coût total DESSERTÉ (€)						81 970
Coût moyen annuel DESSERTÉ (€/an)						4 100

D – Travaux sylvicoles

Itinéraires techniques de travaux sylvicoles		Unités de gestion concernées	Surface à travailler	Précautions Observations	Coût unitaire	Coût total indicatif
Code	Libellé	(facultatif)	(ha)		(€ HT/ha)	(€ HT)
3P.S1	Régénération artificielle de pin	9a, 10b, 33c, 34b, 35b	11,76	A entamer et à terminer	3 100	36 456
		41a, 42a	6,47	A terminer	4 100	26 527
3FRE1	Régénération artificielle d'aulne	25c	1,43	A entamer et à terminer	3 300	4 719
1P.S1	Régénération naturelle de pin sylvestre	29b, 31b, 32b, 39a	9,62	A entamer et à terminer	1 510	14 530
1A.R1	Régénération naturelle de sapin de Vancouver	37b, 39a(partie)	3,60	à terminer	1 600	5 760
1FRE1	Régénération naturelle de frêne, d'érable	16a, 17a	3,39	A entamer et à terminer	3 350	11 357
1FRE1	Régénération naturelle de frêne, d'érable	18a, 23a	2,85	A entamer	2 500	7 125
1P.S1	Régénération naturelle de pin sylvestre	33a, 34a	9,47	A entamer	1 510	14 300
5P.S1	Amélioration en futaie de pin sylvestre	29b, 31b, 32b, 39a, 41a, 42a	16,09		1 450	23 330
5P.S1	Amélioration en futaie de pin sylvestre	9a, 10b, 33c, 34b, 35b	11,76		900	10 584
5FRE1	Amélioration en futaie d'aulne	25c	1,43		3 450	4 930
5FRE1	Amélioration en futaie de frêne, d'érable	16a, 17a	3,39		2 430	8 238
5FRE1	Amélioration en futaie d'aulne, d'érable sycomore	4b, 25d, 26b	4,04		1 470	5 939
5MER1	Amélioration en futaie de merisier	23b	0,86		650	559
5HET1	Amélioration en futaie de hêtre	25b	1,11		860	955
5A.R1	Amélioration en futaie de sapin de Vancouver	37b, 39a (partie)	3,60		2 310	8316
Coût total TRAVAUX SYLVICOLES (€)						183 625
Coût moyen annuel TRAVAUX SYLVICOLES (€/an)						9 180

2.5.3 Programme d'actions FONCTION ECOLOGIQUE

A - Biodiversité courante

Les actions de gestion courante de la biodiversité correspondent à de bonnes pratiques sylvicoles. Elles sont intégrées dans les documents de référence de l'ONF (directives, orientations, guides de sylviculture, instructions et notes de service).

Les chartes Natura 2000 définissent les bonnes pratiques de gestion pour les sites Natura 2000 (ZSC, ZPS).

La gestion sylvicole mise en oeuvre (coupes, travaux sylvicoles et d'équipements) intègre la prise en compte de la biodiversité courante :

- maintenir un réseau d'arbres morts ou à cavités ;
- préserver les mélanges d'essences ;
- maintenir des lisières forestières diversifiées ;
- respecter les sols fragiles par la mise en place d'un réseau de cloisonnements d'exploitation, les zones humides et les cours d'eau.

Afin de préserver l'habitat d'intérêt communautaire "Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*" qui couvre 3,62 ha, l'exploitation devra être réalisée uniquement en période sèche avec mise en place de cloisonnements d'exploitation impérativement.

B - Biodiversité remarquable (hors réserves biologiques et réserves naturelles)

Programme d'actions en faveur de la biodiversité remarquable

Codes - action - article	Priorité (1 ou 2)	Description de l'action Espèce(s) ou Habitat(s) concerné(s)	Localisation	Surface ou quantité	Précautions Observations	Coût indicatif de l'action (€ HT)
BIO1		Entretien de la mare et de son pourtour, favoriser la mise en lumière de celle-ci	27b	0,33	Application des consignes en vigueur en matière de gestion des mares.	2 000
Coût total BIODIVERSITE REMARQUABLE (€)						2 000
Coût moyen annuel BIODIVERSITE REMARQUABLE (€/an)						100

La forêt domaniale de Laverigny est concernée par Natura 2000, notamment les parcelles 15 et 16:

L'intitulé Natura 2000 de l'habitat est: Vieilles chênaies acidiphiles de plaines sablonneuses à *Quercus robur*. Sa typologie: Bois de chêne pédonculé et de bouleaux (*Molinio caeruleae-Quercetum roboris*)

Sa surface est de: 3,62 ha.

Principes de gestion conservatoire de l'habitat sur le site: (Documents d'objectifs du site d'importance communautaire FR2200395 "Collines du Laonnais Oriental").

- > Eviter l'utilisation d'engins lourds pour les travaux sylvicoles car le sol est sensible au tassement;
- > Eviter l'emploi de produits agropharmaceutiques sur ces sols engorgés;
- > Des ouvertures dans la molinie peuvent être pratiquée si celui-ci est trop dense pour favoriser la régénération naturelle.

D – Documents techniques de référence

Document d'objectifs du site d'importance communautaire FR2200395 "Collines du Laonnois oriental" (arrêté du 1/012/2009).

2.5.4 Programme d'actions FONCTIONS SOCIALES DE LA FORET

A - Accueil et paysage

La prise en compte du paysage correspondant à de bonnes pratiques sylvicoles est intégrée dans les documents de référence de l'ONF (directives, orientations, guides de sylviculture, instructions et notes de service).

La gestion sylvicole mise en oeuvre (coupes, travaux sylvicoles et d'équipements) intègre la prise en compte courante du paysage (impact des cloisonnements sylvicoles, forme et taille des plages de régénération, maintien d'îlots temporaires, lisières et zones de transition...).

Programme d'actions en faveur de l'accueil et du paysage

Les contraintes paysagères sont faibles à modérées sur le massif.

La partie la plus concernée par l'aspect paysager, est le nord du massif, visible depuis la RN de Laon à Reims. Cela concerne les parties nord des parcelles 23, 24, 25. Au cours de l'aménagement, seule la parcelle 23 est concernée sur 1 ha. La mise en régénération se fera par bouquets afin d'atténuer l'impact.

Codes - action - article	Priorité (1 ou 2)	Description de l'action	Localisation	Surface ou quantité	Précautions Observations	Coût indicatif de l'action (€ HT)
ACCUEIL DU PUBLIC						
ACC1 article 1		entretien des barrières	Ensemble de la forêt	4	réduction de l'introduction de véhicules	4 000
PAYSAGE						
Coût total ACCUEIL - PAYSAGE (€)						4 000
Coût moyen annuel ACCUEIL - PAYSAGE (€/an)						200

B - Ressource en eau potable

Sans Objet

C – Chasse – Pêche

- **Etat des lieux**

La population actuelle de chevreuil est stable et en adéquation avec la capacité d'accueil de la forêt. Malgré tout, il sera nécessaire de veiller à la stabilité de la population afin de préserver au mieux les régénérations.

La population de sanglier est peu présente et très variable

- **Citer les principales caractéristiques des activités de chasse**

Modes de chasse pratiqués	Prélèvements actuels par espèces réalisés en 2010	Prix de location (€)
A tir	chevreuil: 12 sangliers: 0	23 376

Tableau des prélèvements passés

Espèces exercice	Chevreuil	Sanglier
2009	11	7
2008	12	5
2007	7	2

La population actuelle de chevreuil est stable. Celle du sanglier est très variable.

2.5.5 Programme d'actions PROTECTION CONTRE LES RISQUES NATURELS

Sans objet

2.5.6 Programme d'actions MENACES PESANT SUR LA FORET

A – Crises sanitaires

- **Crises sanitaires subies par la forêt**

Essences concernées	Période	Contextes stationnels	Causes ayant initié la crise (préciser si connues ou supposées)	Dégâts subis (volumes, surfaces impactées)
Epicéa	printemps		scolytes	
Pin Weymouth	printemps		rouille	
Sapin de Vancouver			dépérissement	

B - Tassement des sols

Nécessité de mettre en place des cloisonnements d'exploitation.

Carte de la sensibilité des sols au tassement: annexe n°9.

2.5.7 Programme d'actions ACTIONS DIVERSES

A – Certification PEFC

La forêt de Laverigny, en tant que forêt domaniale, est certifiée PEFC.

B – Autres actions

Droit de passage à l'agriculteur pour exploiter ses terres au lieu dit "l'Enclave".

2.5.8 Compatibilité avec Natura 2000

Le propriétaire demande le bénéfice de l'article L-alinéa2 du code forestier pour la partie de forêt comprise dans le site Natura 2000.

Analyse des impacts de l'aménagement sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés*	Décisions de l'aménagement pouvant engendrer un impact	Actions de préservation prévues par l'aménagement	Effets attendus et nature du bilan
Vieilles chênaies acidiphiles de plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Classement en amélioration	rotation de 10 ans Consignes d'exploitation strictes pour éviter les dégâts au sol; Pas d'utilisation de produits agropharmaceutiques	<i>Neutre</i>
Bilan général	L'aménagement engendre des effets notables dommageables sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000		non
	L'aménagement forestier est compatible avec les objectifs de gestion et de conservation définis par le DOCOB (validé 1/12/09)		oui

2.5.9 Compatibilité avec les autres réglementations visées par l'article L11 du code forestier

Sans objet

Signatures et mention des consultations réglementaires

	<i>date</i>		<i>nom, fonction</i>	<i>signature</i>
Document rédigé le :	le 24/01/2012	par :	Gabriel Guillaume, chef de projet aménagement, agence de Picardie	
Vérifié le :	Le 01/03/2012	par :	B. Pilard-Landeau, Directrice Forêt DT IDF et NO	
Proposé le :	15/03/2012	par :	F. Bland, Directeur Territorial IDF et NO	

Cas des forêts domaniales

- Consultation des communes de situation :

courrier de consultation du 21 février 2011.

présentation finale du : 11 avril 2012.

- Bilan de la consultation des communes, résumant les questions et remarques des élus

voir annexe 10.

Annexe 11

Estimation récoltes du groupe de régénération

			REGS		
			vol tot	vol accroiss	
	coeff	0,47	9629	coeff	0,4
Volume grumes	hm	27,5		accrois	7,0
	surf	29,8		durée	20,0
	G	25		surf	29,8
volume houpp		13%	1252		
total			10881		
volume déjà vendu			344		
			VT sans accr.	10537	1668,8
			volume annuel	527	83,4
					VT
					12206
					610,3

			REGE		
			vol tot	vol accroiss	
	coeff	0,47	3363	coeff	0,6
Volume grumes	hm	26		accrois	7,0
	surf	12,32		durée	20,0
	G	22		surf	12,32
volume houpp		0,14	454		
			VT	3817	1035
			vt prelevé (50 %)	1909	1035
			volume annuel	95	52
					VT
					2943
					147

Estimation récoltes des groupes d'amélioration

Groupe	rotation	SURF	m3/Ha/rot	Vtotal	Vt/an	% Houppier*	V grume	F H	G*
AMEE	1	6	20	120	6	0%	120	6,67	18
AME1 FEUIL	3	5,3	25	395	20	10%	360	9,00	40
AME1 RES	3,3	8,37	45	1243	62	15%	1080	7,83	138
AME2 FEUIL	2	42,72	45	3845	192	30%	2950	14,05	210
AME2 RES	2,8	53,64	50	7510	375	10%	6800	12,14	560
AME3	2	65,97	37	4882	244	30%	3750	12,50	300
		181,96		17994	899,7				

* = V grume / F H

** = V houppier / V grume